

Procès-verbal de la réunion  
du Conseil Municipal du mercredi 09 avril 2014

L'An deux mille quatorze, le neuf avril à 20 heures 00, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en Mairie sous la présidence de Mme LANCO Danielle, Maire de FLAVY-LE-MARTEL.

**Etaient présents** : Mme LANCO – M. VAN ISACKER – M. LEFEVRE – M. JULIEN – Mme TATIN – Mme GROGNET – M. DUBOIS - M. FAUQUEMBERGUE – Mme PATTE – M. MOUFLIER – Mme DERUERE – Mme BOURGIS – M. GARY – Mme BOUCHER – Mme DEHAUSSY – M. BRUNEL - M. PETITNIOT – Mme SOURIS – Mme CORDIER.

---

Mme le Maire précise le rôle que doit tenir le secrétaire de séance lors des réunions du Conseil Municipal (rédaction du procès-verbal de séance).

L'Assemblée décide qu'un conseiller municipal sera désigné au début de chaque séance de conseil pour assurer cette fonction avec le concours du secrétaire de mairie.

M. VAN ISACKER Eric est désigné secrétaire de séance pour la présente réunion du Conseil Municipal.

## **Ordre du jour**

### **1. Désignation des représentants de la commune au sein des structures intercommunales**

Conformément à la loi, Mme le Maire invite le Conseil Municipal à procéder à la désignation de ses représentants par vote à bulletin secret.

- **USEDA (Union des Secteurs d'Energie du Département de l'Aisne)**

Désignation de 2 délégués de secteur

Sont élus : M. LEFEVRE Régis – M. MOUFLIER Alain -

- **SIAD (Syndicat Intercommunal d'Aide à domicile du canton de SAINT-SIMON)**

Désignation de 2 délégués titulaires et d'un délégué suppléant

Sont élues : Mme LANCO Danielle – Mme DERUERE Christine

Délégué suppléant : M. DUBOIS Claude

- **Syndicat Intercommunal des Installations Sportives du Collège Jacques PREVERT**

Désignation de 2 délégués titulaires et d'un délégué suppléant

Sont élues : Mme BOURGIS Sylvie – Mme DEHAUSSY Audrey

Délégué suppléant : Mme BOUCHER Stéphanie

- **S.A.V.C (Syndicat d'Assainissement de la Vallée de la Clastroise)**

Désignation de 2 délégués titulaires et d'un délégué suppléant

Sont élus : M. VAN ISACKER Eric – M. GARY Franck

Délégué suppléant : M. DUBOIS Claude

- **Syndicat des Eaux du Bois l'Abbé**

Désignation de 3 délégués titulaires et de 3 délégués suppléants

Sont élus : M. LEFEVRE Régis – Mme TATIN Andrée – M. FAUQUEMBERGUE Jean-François

Délégués suppléants : Mme LANCO Danielle – M. JULIEN Patrick -  
Mme PATTE Marie-Claude

- **Syndicat Intercommunal A.G.E.D.I (Agence de Gestion et développement Informatique)**

Désignation d'un délégué

Elu : M. FAUQUEMBERGUE Jean-François

- **CNAS (Comité National d'Action Sociale pour le personnel des collectivités territoriales)**

Désignation d'un délégué

Elue : Mme TATIN Andrée

- **ADERMAS (Association pour le Développement des cantons de RIBEMONT – MOY-DE-L' AISNE - SAINT-SIMON)**

Désignation d'un délégué

Elu : M. MOUFLIER Alain

- **S.A.A.T (Service d'Aide à Tous)**

Désignation d'un délégué

Elue : Mme DERUERE Christine

- **Association « Mémoire du Canton »**

Désignation d'un délégué titulaire et d'un délégué suppléant

Elu : M. FAUQEMBERGUE Jean-François

Délégué suppléant : M. DUBOIS Claude

- **Association « VALOR »**

Désignation d'un délégué titulaire et d'un délégué suppléant

Elue : Mme GROGNET Marie-Thérèse

Délégué suppléant : Mme BOUCHER Stéphanie

- **Désignation d'un conseiller municipal en charge des questions de défense (réserve citoyenne – recensement militaire, etc...)**

Elu : M. MOUFLIER Alain

## **2. Désignation des représentants du Conseil Municipal au sein d'organismes locaux**

- **Centre Communal d'Action Sociale**

Le Conseil Municipal décide à la majorité (4 abstentions) de fixer à huit (soit la limite maximum) le nombre de ses représentants au sein de la Commission Administrative du Centre Communal d'Action Sociale, le Maire en assurant de droit la Présidence.

Il est ensuite procédé à l'élection par vote à bulletin secret, par scrutin de liste à la représentation proportionnelle au plus fort reste sans panachage ni vote préférentiel.

Sont élus :

Liste 1 : Mme GROGNET Marie-Thérèse – M. JULIEN Patrick – M. DUBOIS Claude –  
Mme DEHAUSSY Audrey – M. GARY Franck – Mme PATTE Marie-Claude –  
Mme BOUCHER Stéphanie soit 7 sièges

Liste 2 : Mme SOURIS Agnès soit 1 siège

- **Maison de Retraite Charles LEFEVRE**

Désignation de 2 représentants au sein du Conseil d'Administration de la Maison de Retraite, le Maire étant de droit Président du Conseil d'Administration.

Elus : M. DUBOIS Claude – Mme PATTE Marie-Claude

- **Association d'Animation Communale**

Désignation de 2 représentants au sein du Conseil d'Administration de l'Association d'Animation Communale, l'un étant de droit Vice-Président, l'autre contrôleur aux comptes.

Elus : M. VAN ISACKER Eric – Mme BOURGIS Sylvie

- **Association Foncière de Remembrement**

Désignation de 2 délégués titulaires et de 2 délégués suppléants, propriétaires à l'intérieur du périmètre d'intervention de l'Association Foncière.

Titulaires : M. LEFEVRE Régis – M. VAN ISACKER Eric

Suppléants : M. LECOMTE Jacquy – M. CAPPELLE Jean-Marc

### **3. Constitution des Commissions Municipales**

Le Conseil Municipal procède à la désignation de ses membres dans les différentes commissions municipales, étant signalé que le Maire est Président de droit de ces commissions.

- **Commission « M.A.P.A » (Marchés à Procédure Adaptée)**

VAN ISACKER Eric – DUBOIS Claude – JULIEN Patrick – LEFEVRE Régis – PETITNIOT Joël – TATIN Andrée – BOUCHER Stéphanie – BRUNEL Gérard

- **Commission « Finances »**

VAN ISACKER Eric – FAUQUEMBERGUE Jean-François – JULIEN Patrick – TATIN Andrée – BOURGIS Sylvie – CORDIER Emeline - BRUNEL Gérard

- **Commission « Voirie »**

JULIEN Patrick – TATIN Andrée – LEFEVRE Régis – MOUFLIER Alain – PETITNIOT Joël – PATTE Marie-Claude

- **Commission « Urbanisme – Habitat »**

VAN ISACKER Eric - TATIN Andrée – MOUFLIER Alain – DEHAUSSY Audrey – LEFEVRE Régis – BOUCHER Stéphanie – BRUNEL Gérard

- **Commission « Commerce – Artisanat - Associations »**

DUBOIS Claude – DERUERE Christine – GARY Franck – JULIEN Patrick – CORDIER Emeline – SOURIS Agnès

- **Commission « Vie Scolaire »**

TATIN Andrée – DEHAUSSY Audrey – BOUCHER Stéphanie – BOURGIS Sylvie – JULIEN Patrick – CORDIER Emeline

- **Commission « Bulletin Municipal – Communication »**

VAN ISACKER Eric – FAUQUEMBERGUE Jean-François – MOUFLIER Alain

- **Commission « Cimetière »**

LEFEVRE Régis – DERUERE Christine – GARY Franck – TATIN Andrée – GROGNET Marie-Thérèse

- **Commission « Bâtiments »**

TATIN Andrée – BOUCHER Stéphanie – DUBOIS Claude – JULIEN Patrick – LEFEVRE Régis – PETITNIOT Joël

- **Commission « Environnement - Embellissement »**

GROGNET Marie-Thérèse – DEHAUSSY Audrey – TATIN Andrée – MOUFLIER Alain – VAN ISACKER Eric – BOURGIS Sylvie – SOURIS Agnès

- **Commission « Animation - Jeunesse »**

LEFEVRE Régis – BOUCHER Stéphanie – JULIEN Patrick – DERUERE Christine – TATIN Andrée – DEHAUSSY Audrey – SOURIS Agnès – CORDIER Emeline

Ces commissions pourront être complétées par quelques personnes choisies par le Maire parmi les administrés en raison de leur compétences.

#### **4. Régime indemnitaire des élus locaux en fonction depuis le 29 mars 2014 – Désignation des bénéficiaires**

Le Conseil Municipal fixe comme suit (4 abstentions) le montant des indemnités de fonction du Maire et des Adjointes, en fonction depuis le 29 mars 2014.

- **Maire : Mme LANCO Danielle**

75 % de l'indemnité maximale des Maires des communes de 1 000 à 3 499 habitants soit 1 225,97 €/Mois ;

- **1<sup>er</sup> Adjoint : M. VAN ISACKER Eric**

60 % de l'indemnité maximale des Adjointes des communes de 1 000 à 3 499 habitants soit 376,34 €/Mois ;

- **2<sup>ème</sup> Adjoint : M. LEFEVRE Régis**

60 % de l'indemnité maximale des Adjointes des communes de 1 000 à 3 499 habitants soit 376,34 €/Mois ;

- **3<sup>ème</sup> Adjoint : M. JULIEN Patrick**

60 % de l'indemnité maximale des Adjointes des communes de 1 000 à 3 499 habitants soit 376,34 €/Mois ;

- **4<sup>ème</sup> Adjoint : Mme TATIN Andrée**

60 % de l'indemnité maximale des Adjointes des communes de 1 000 à 3 499 habitants soit 376,34 €/Mois ;

- **5<sup>ème</sup> Adjoint : Mme GROGNET Marie-Thérèse**

60 % de l'indemnité maximale des Adjointes des communes de 1 000 à 3 499 habitants soit 376,34 €/Mois ;

D'autre part, les conseillers municipaux investis d'une délégation de fonctions par le Maire bénéficieront d'une indemnité de fonction calculée au taux de 5,40 % de la valeur de l'Indice Brut 1 015 soit actuellement 205,28 € / Mois.

## **5. Reconduction de l'indemnité de conseil et de budget au Trésorier**

Mme le Maire expose qu'il appartient à l'Assemblée nouvellement élue de se prononcer sur l'attribution de l'indemnité de conseil et de budget au comptable public.

Le Conseil Municipal se déclare majoritairement favorable (4 absentions) à l'attribution de ces indemnités à M. COSSARD Guillaume, receveur municipal.

## **6. Délégation au Maire de certaines attributions du Conseil Municipal**

Afin de faciliter la bonne marche de l'administration communale et la gestion quotidienne de la collectivité, le Conseil Municipal décide à la majorité (4 abstentions) de déléguer au Maire certaines compétences énumérées par l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales /

- préparation, passation, exécution et règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toutes décisions concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget ;
- délivrance et reprise des concessions dans le cimetière ;
- acceptation des dons et legs qui ne sont grevés ni de conditions ni de charges.

## **7. Présentation d'une liste de contribuables en vue de la constitution d'une nouvelle commission communale des impôts directs**

Suite au renouvellement du Conseil Municipal, il appartient à la nouvelle assemblée d'établir une liste de contribuables comprenant 12 commissaires titulaires et 12 suppléants pour permettre à la Direction Départementale des Finances Publiques de désigner les 6 commissaires titulaires et les 6 suppléants qui formeront la commission communale des impôts directs pendant toute la durée du mandat du Conseil Municipal.

Le Conseil Municipal procède à l'établissement de la liste de présentation qui sera soumise à l'examen de M. le Directeur Départemental de Finances Publiques.

## **8. Demande de subvention au titre du Fonds Départemental de Solidarité pour les travaux de voirie – Programme 2014**

Le Conseil Municipal sollicite auprès du Conseil Général l'attribution d'une subvention en vue de l'exécution des travaux de la rue de la Fontaine.

- Coût d'objectif défini par le Bureau d'Etudes BETA-INGENIERIE = 448 440 € H.T
- Montant du marché = 353 416,15 € H.T soit 424 099,38 € T.T.C
- Montant subventionnable hors taxes pour une longueur de 284 m sur un linéaire total de 1 216 m = 51 020,40 €
- Montant de la subvention allouée = 25 000 € (étant rappelé qu'une 1<sup>ère</sup> subvention de 25 000 € a déjà été allouée à la commune au titre du programme 2013 du Fonds Départemental de Solidarité).

## **9. Vote du taux des taxes directes locales pour 2014**

Le Conseil Municipal décide à la majorité (4 abstentions) de reconduire les taux des taxes directes locales appliqués en 2013 et inchangés depuis 1993, à savoir :

- **Taxe d'habitation** : 16,39 % pour un produit attendu de 189 141 € ;
- **Foncier bâti** : 18,04 % pour un produit attendu de 155 018 € ;
- **Foncier non bâti** : 39,86 % pour un produit attendu de 27 264 €.

## **Questions d'initiative**

- **M. LEFEVRE Régis** : - informe l'Assemblée qu'il sera procédé à la réfection de la chaussée autour du giratoire Rue André BRULE à compter du lundi 12 mai 2014 (durée des travaux = 3 jours environ sous maîtrise d'ouvrage des services de la Voirie Départementale) ;  
- signale le démarrage imminent (vers le 15 avril prochain) des travaux de réfection de la rue de la Fontaine (remplacement des conduites d'adduction d'eau potable et d'assainissement) ;
- **Mme TATIN Andrée** : - informe l'Assemblée que le Syndicat des Eaux a reçu le permis de construire autorisant la construction de la station de déferrisation du forage d'alimentation en eau potable de VILLEQUIER-AUMONT .
- **Mme GROGNET Marie-Thérèse** : - signale qu'elle a sollicité auprès de M. VAN ISACKER le nettoyage par les services techniques communaux du columbarium au cimetière ainsi que des différentes stèles et monuments érigés sur le territoire communal ;
- **M. BRUNEL Gérard** : - s'enquiert des modalités de désignation des membres issus de la société civile au sein de la Commission Administrative du Centre Communal d'Action Sociale ;  
- sollicite la transmission aux nouveaux élus communaux du budget 2014 adopté par le Conseil Municipal lors de sa séance du 5 mars 2014 ;
- **Mme CORDIER Emeline** : - sollicite, à l'occasion de la réfection de la chaussée autour du giratoire, une intervention simultanée des services de la voirie départementale pour des réparations de la chaussée sur plusieurs sections de la RD 937 dans la traversée de l'agglomération ;
- **M. MOUFLIER Alain** : - demande si le stade municipal sera encore utilisé en juillet par les clubs de football (création d'une fresque envisagée sur le stade à l'occasion du passage du Tour de France le 10 juillet prochain) ;

- **M. VAN ISACKER Eric** : - informe l'Assemblée que les travaux de construction de la nouvelle station d'épuration à JUSSY seront vraisemblablement achevés dans un délai de 2 mois avec mise en service probable en septembre 2014.

Pour extrait conforme  
Flavy-Le-Martel, le 15 avril 2014

Le Secrétaire de séance,

Le Maire,

Eric VAN ISACKER

Danielle LANCO